

AVMG, LES BRÈVES

Membre de la Fédération syndicale SUD-service public et de Sud Education

Parution à l'improviste

Suspension autoritaire d'un cours de formation continue à la HEP, réorganisation macronienne à la Direction générale et avancées importantes sur le front des examens d'admission composent ce numéro.

Les informations que nous diffusons vous intéressent ? Pensez à nous rejoindre.

Ce que nous publions est le fruit de notre action. Bulletin d'adhésion à la fin de ce numéro.

DES CATASTROPHES ÉPOUVANTABLES

Avant les vacances d'automne, la ministre de la sérénité des débats pédagogiques a brutalement suspendu un cours de formation continue, proposé par des enseignant-e-s de la Haute école pédagogique vaudoise à destination des enseignant-e-s d'histoire du secondaire II. L'intitulé du cours facultatif — «1948: enseigner et comprendre la nakba («catastrophe») palestinienne» — a choqué entre autres un professeur ordinaire de la Faculté de théologie protestante, Jacques Ehrenfreund (chaire d'histoire des juifs et du judaïsme), qui a alerté la Cheffe de département, au titre que ce cours à l'intitulé «militant» résonnait comme une provocation à l'occasion du septantième anniversaire de la création de l'Etat d'Israël, car le mot a à peu près la même signification en arabe que «shoah» en hébreu. Même s'il se trouve que c'était aussi l'année commémorative de l'exode de sept cent mille Arabes palestiniens, notre étonnante ministre est intervenue pour faire suspendre cette formation, au motif qu'elle était «déséquilibrée»; comme le souligne *Le Courrier de l'Atlas* («Le gouvernement du canton de Vaud censure une formation consacrée à la nakba»), c'est le même argument que l'ambassadrice israélienne en France a invoqué pour faire interdire, en vain, un documentaire de France 2 sur Gaza. Au moins notre Anastasie locale pourra se réjouir d'être désormais connue en France et au Maghreb.

Depuis, après un sévère recadrage dans une lettre ouverte de SUD Education (disponible sur www.avmg.ch), le cours, qui n'aurait jamais été suspendu par la Cheffe, selon son porte-parole, mais «déprogrammé» par le directeur de la HEP, a été reprogrammé pour avril 2019, sous un nouveau titre: «1948, aux origines du problème des réfugiés palestiniens». Quand les réfugié-e-s deviennent un «problème», c'est à l'évidence beaucoup plus objectif et mieux équilibré.

Les enseignant-e-s de la HEP avaient pourtant bien préparé leur cours, en invitant Elias Sanbar, ambassadeur de la Palestine à l'Unesco, et deux historiens israéliens de renommée internationale, Illan Pappé et Shlomo Sand, qui ont cependant le grave défaut, aux yeux du professeur d'histoire juive et de la ministre du DFJC, d'être très critiques à l'égard de la politique israélienne. On croit rêver!

Imaginerait-on aujourd'hui un cours intitulé «enseigner et comprendre la shoah» susciter la moindre polémique? Suspecterait-on les enseignant-e-s de militantisme sioniste? Si ce n'est chez les antisémites, hélas toujours virulents, certes non. Ne devrait-on pas alors, pour tirer une leçon positive de cette désolante affaire, débarrasser les enseignements d'histoire de ces titres et orientations thématiques trop chargés d'affects et ne retenir comme objectif, par exemple dans le cadre d'un cours sur le III^e Reich, que l'exposition et la compréhension de l'épouvantable logique du délire génocidaire? Ce serait peut-être la meilleure garantie contre la mode de l'itinérance mémorielle, qui fera toujours le lit des désastreuses concurrences mémorielles et enfermera l'école, élèves et enseignants, dans le piège identitaire.

EPERON ET CIE

À peine avons-nous signalé et dénoncé l'absence navrante de qualités ès enseignement du nouveau chef de la Direction générale de l'enseignement postobligatoire, que l'on apprenait au début de l'été que la DGEP était réorganisée «pour davantage de lisibilité et de cohérence». Mais qui n'était ni lisible, ni cohérent, avant? Tout de même pas le nouveau chef, qui semble en tout cas vouloir s'entourer de gens du métier, avec la création d'un office de la formation professionnelle et de la formation continue (OFPC) et un office de l'enseignement

gymnasial (OEG). Les anciennes équipes de la précédente législature, alors? Pas très élégant, mais tellement d'époque.

C'est sans doute parce que notre nouvel Hercule ne cesse de rappeler qu'il veut «nettoyer les écuries d'Augias» que le DFJC a décidé, «pour soutenir le Directeur Général, de désigner M^{me} Suzanne Peters à la fonction de chargée de missions stratégiques».

La désignation de M^{me} Peters aux côtés de Lionel Eperon pourrait en faire sourire plus d'un: le manager lobbyiste radical en tandem avec l'ancienne égérie d'extrême gauche du syndicalisme vaudois! D'autres admireront sans doute l'habileté de la nouvelle cheffe du DFJC: à droite avec Eperon et à gauche avec Peters, et nous voici dans la bulle macronienne soufflée par M^{me} Amarelle!

Souhaitons en tout cas que la nouvelle chargée de missions mette autant d'énergie à défendre, de l'intérieur, l'école et les gymnases, qu'elle en déployait, en tant que syndicaliste, à combattre toutes les réformes libérales du service public.

SI TU VEUX LA LIBERTÉ, PRÉPARE LA GRÈVE

Dans notre numéro de juin 2018, nous vous parlions des examens d'admission au gymnase et de la résolution du Gymnase Auguste-Piccard (GAP) à voter le principe de la grève pour contraindre le Département à écouter les doléances des maîtres sur ce dossier. Eh bien le 11 juin l'Assemblée des Maîtres du GAP votait ce principe à la quasi unanimité (deux abstentions). Le 15, les représen-

tant.e-s des syndicats SUD et SSP mandaté.e-s par nos collègues du GAP étaient reçu.e-s au Département par le chef de Service, en présence du président de la CDGV, du directeur du GAP et de M. Michel Tatti, conseiller personnel de M^{me} Cesla Amarelle. À l'issue de cette séance, un préaccord (confirmé à la rentrée) établissait que le recrutement des maître.sse.s chargé.e-s de concevoir et de faire passer les examens d'admission 2019 était étendu à l'ensemble du canton et, surtout, qu'il aurait lieu *sur une base volontaire*; par ailleurs, le nombre des oraux à organiser était réduit de moitié grâce à une modification réglementaire demandée par les maîtres du GAP: *enfin!*

Question pour un champion: comment obtient-on que l'employeur vous écoute lorsqu'on est le ou la lampiste chargé.e de payer les pots cassés? En se préparant à se croiser les bras devant la tâche à accomplir et en le faisant savoir, dame!

Bon, bien sûr, l'affaire n'est pas tout à fait terminée, il y aura une saison 2... M^{me} Cesla Amarelle - qui semble vouloir écouter en direct les collaborateurs de l'Etat avec d'autant plus d'attention qu'elle considère leurs représentants syndicaux *sur place* comme «éloignés du terrain» - nous écrit récemment, tenez-vous bien, qu'elle estime le sujet des examens d'admission définitivement clos et qu'elle ne souhaite pas négocier les sessions 2020 et suivantes avec les représentants du personnel... Alors quelle forme exacte prendront ces examens et qui se chargera de les faire passer après Piccard? Un autre gymnase de corvée ou Piccard *ad aeternam*, même si la chose avait été démentie en son temps par sa direction? On a déjà vu ce genre de palinodie à l'Etat de Vaud.

— — — — — A découper

DEMANDE D'ADHESION À L'AVMG (FR. 200.-/ANNÉE CIVILE)

Nom: _____ Prénom: _____

Rue: _____ NPA / Localité: _____

Téléphone: _____ Etablissement: _____

Fax ou e-mail: _____ Type de contrat: _____

Date: _____ Signature: _____